



FUMEL

VALLÉE DU LOT

DECISION :

Affaire suivie par : Estelle GARY

COMMANDE PUBLIQUE

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES

N°D25MP194

OBJET : 25FCSMATROULANTS – ACHAT DE VÉHICULES ROULANTS NEUFS ET D'OCCASION – CHOIX DU PRESTATAIRE POUR L'ACHAT D'UN CAMION POLYBENNE SUITE À INFRUCTUOSITÉ

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales notamment la préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures, de services des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu la délibération n°2020B-28-AG en date du 05 juin 2020 relative à la création d'une commission d'appel d'offres ;

Vu la délibération n°2020B-29-AG en date du 05 juin 2020 relative à l'élection des représentants à la commission d'appel d'offres ;

Vu la décision n°D25MP178 en date du 08 octobre 2025 actant le choix du prestataire retenu pour le « Lot 01 – pelle hydraulique sur pneus 10 à 12 T » du marché à procédure adaptée 25FCSMATROULANTS : SAS M3 de Mérignac (33) ;

Considérant que le « Lot 02 – camion poly benne 7,5T de PTAC » du marché suscité a été déclaré infructueux ;

Considérant que dans ce cas de figure, conformément à l'article R. 2122-2 du Code la Commande Publique, l'acheteur public peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable pour autant que les conditions initiales du marché ne soient pas substantiellement modifiées ;

Considérant que le service environnement a respecté la procédure et trouvé une offre qui correspond en tout point à leurs attentes auprès du garage Béziers Trucks Services de Vendres (34) et qu'il faut très rapidement réserver le véhicule ;

Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,

1°) – De retenir l'offre du garage Béziers Trucks Services de Vendres (34) pour un montant total de 56 900 € HT (68 280 € TTC) pour l'achat d'un camion poly benne 7,5T de PTAC pour le service environnement de Fumel Vallée du Lot ;

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com

2°) – De signer l'offre financière ;

3°) – De préciser que les crédits sont prévus au budget 2025.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 23 octobre 2025

Le Président
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 27 octobre 2025

Reçu en Sous-Préfecture le : 27 octobre 2025

Publié ou Notifié le : 27 octobre 2025

